



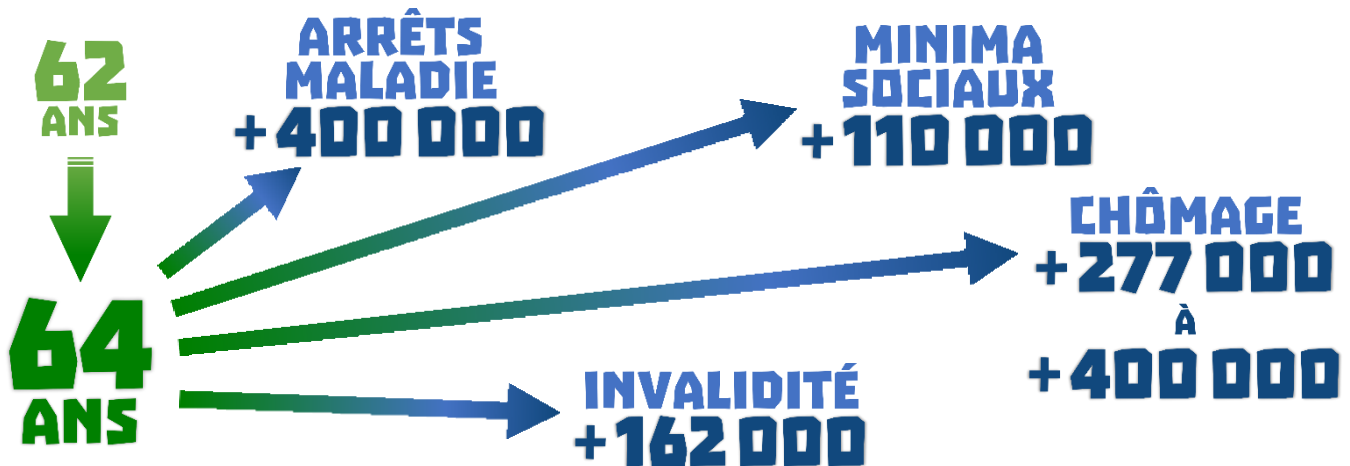
« LA RÉFORME DES RETRAITES NE FERAIT PAS DE PERDANTS » !

Olivier DUSSOPT (visé par une enquête financière), 3 mars 2023, le Parisien

Le projet de loi sur les retraites est accompagné d'une *Étude d'impact*. Mais cette mise en relief apparaît **déloyale** ([baisse de 11% de la rémunération des fonctionnaires](#), voir notre [épisode 5](#)) et **manifestement tronquée** ([mensonge sur la pension « minimale » à 1 200€](#)).

Deux rapports démontrent que, logiquement, **reculer l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans a engendré plus d'Arrêts de Travail, plus d'Accidents de Travail, plus de Maladies Professionnelles, plus d'invalidités et plus de chômage** ([Rapport de la Cours des Comptes, 23 juillet 2019](#) & [Étude de l'Unédic, 1er mars 2023](#)).

Mieux encore : le Conseil d'Orientation des Retraites a envisagé les impacts sociaux d'un recul de l'âge de départ à 64 ans ([Note de la DRESS, 3 janvier 2022](#)) :



« Malgré les effets de la solidarité nationale les seniors restent donc ancrés dans une forme de **trappe à pauvreté » !**

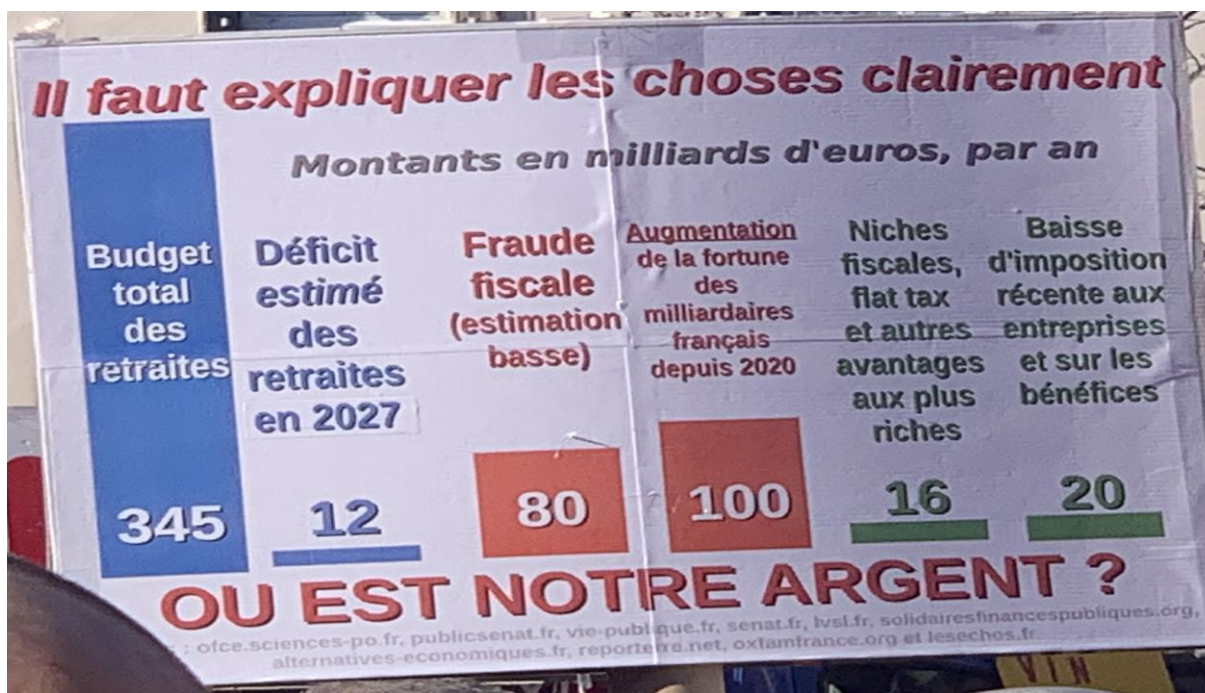
[Rapport au premier ministre, Cours des Comptes, 23 juillet 2019 page 6.](#)

la **CGT** exige le **retrait du projet de retraite BORNE/MACRON** et revendique toujours **l'abrogation des contre réformes successives des retraites** avec notamment :

- la **suppression de toutes les exonérations** et de **soumettre à cotisations sociales tous les éléments de rémunération**.
- un **niveau de pension d'au moins 75% du revenu net d'activité** (dans tous les cas d'un niveau **au moins égal au SMIC**).



Nos propositions de financement :



Egalité femmes/hommes	- 6,5 Milliards €
Hausse de l'emploi de 2,4%	- 9 Milliards € de cotisations sociales (4,5 milliards pour les retraites et 7 milliards d'économies pour l'assurance chômage)
100 000 emplois	- 800 Millions d'€ de cotisations retraites
Réduction du temps de travail avec l'abaissement de l'âge de départ à la retraite à 60 ans:	- 12 Milliards d'€ d'économies sur l'assurance chômage
Hausse des salaires de 5% dans le privé	- 18 Milliards € de cotisations supplémentaires pour la sécurité sociale dont 9 milliards € pour la branche retraites
Hausse du point d'indice de 5%	- 4 Milliards € de cotisations retraites
Fin des exonérations sociale sur les bas salaires	- 159 Milliards €
Le coût du CICE** CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi)	- 70 à 90 Milliard €
d'une chasse efficace à la fraude fiscale pratiquée par les employeurs	- 100 milliards €, au bas mot, chaque année.

Nos propositions rapporteraient une somme qui comblerait largement la sécurité sociale, de quoi largement stabiliser notre système de retraite.

- **Retrait de la réforme MACRON/BORNE**
- **Départ à la retraite à 60 ans pour tous à taux plein**
- **55 ans pour les salariés en catégorie active + intégration des primes des salaires**
- **Retour pour les IDE en Cat active et ouverture des droits à 55 ans,**
- **Prise en compte des années d'études,**